

Contenu du Plan Pluriannuel de Travaux

SOMMAIRE

- A - Désignation de l'immeuble
- B - Descriptif des bâtiments et des parties communes
- C - Désignation du syndicat de copropriétaires
- D - Désignation du syndic de copropriété
- E - Désignation de l'intervenant
- F - Moyens d'investigation utilisés
- G - Personne(s) présente(s) lors de la visite et document(s) remis
- H - Validité du rapport et documentation(s)
- I - Environnement du **bâtiment**

1. Etat apparent des Parties Communes et des équipements communs de l'immeuble

- A. Analyse de l'état apparent des parties communes et des équipements communs
- B. T1 : Travaux à prévoir à court terme Entre 0 et 3 ans
- C. T2 : Travaux à prévoir à moyen terme Entre 3 et 7
- D. T3 : Travaux à prévoir à long terme Entre 7 et 10 ans

2. Diagnostic de Performance Energétique à l'Immeuble en vue de Rénovation Performante

- A. Isolation des Combles
- B. Isolation des Parois verticales
- C. Remplacement des Menuiseries
- D. Isolation du Plancher Bas
- E. Générateur de Chauffage et Eau Chaude Sanitaire
- F. Ventilation
- G. Gains escomptés

Cadre législatif

Limite de notre mission



<https://www.audit68.fr>
contact@diag68.fr



1 - Analyse de l'état apparent des parties communes et des équipements communs

Visite du 15/04/2024 14:00:00

Adresse bien CODE VILLE

Designation	Nature	Etat	Travaux	Eval. €	Tabl
MURS DE CLOTURE		-		...	-
Sur voie Public	Moellon Crépis	BE	A surveiller dégradation des joints de pierre	#####	-
Sur Mitoyenneté	Grillagé	SO			
Portillon	Fer forgé	Mq		#####	T2
Portail extérieur	Fer forgé	ME	Refaire peinture	#####	T1
Pilier Portail	Pierre	EU		#####	T3
Type ouverture	Débrayé ?	NA	Revoir mécanisme approprié		T2
VOIES ET PARKINGS EXT.		-			-
GROS ŒUVRE		-			-
CHARPENTE		-			
LANCHEITE-COUVERTURE		-			
EAU FROIDE		-			
EAU CHAUE		-			
CHAUFFAGE		-			
Type de production	Collective	-	<i>Prévoir Audit Energétique : Non réglementaire !</i>		
Energie	Gaz	EU			PE 1
Equipement	Gaz	SO			PE 0
Distribution		EU			PE 0
Accessoires		EU			
Carnet d'entretien	Etude En cours	Mq			
GAZ		-			
SANITAIRES		-			
ELECTRICITE		-			
TELECOMMUNICATIONS		-			
EAUX PLUVIALES		-			
EAUX USEES		-			
VENTILATION		-			
CLIMATISATION		-			
COLLECTE ORDURES		-			
HALL d'Entrée		-			
Marquise		-			
Boites aux Lettres		-			
Appel Logement		-			
Porte d'Entrée		-			
Anti intrusion		-			
Revêtement Sol		-			
Revetement Mural		-			
Plafond		-			
Eclairage Intérieur		-			
Eclairage Extérieur		-			
Local Vélo		-			
E T A G E		-			
Protection Incendie		Niveau : R+ 0	-	https://www.audit68.fr	

2 - Améliorations Performance Energétique de l'immeuble entier

1) Isolation des Combles

Travaux Energétiques

Travaux Induite



2) Isolation des Parois verticales

Travaux Energétiques

Travaux Induite

3) Remplacement des Menuiseries

Remplacement des fenêtres

Remplacement de la porte d'entrée

Travaux Induits

4) Isolation du Plancher Bas

Travaux Energétiques

Travaux Induite

5a) Générateur de Chauffage

Générateur Option 1

Travaux Induits

Générateur Option 2

Travaux Induits

Poêle ENR ?

Travaux Induits

Emetteurs

Travaux Induite

5b) Générateur E.C.S.

Générateur Option 1

Travaux Induits

Générateur Option 2

Travaux Induits

Travaux Induits

Emetteurs

Travaux Induite

6) Ventilation

Travaux Energétiques

Travaux Induite

Mobile 06 07 50 52 04

<https://www.audit68.fr>

<p>Le Plan Pluriannuel de Travaux (sur 10ans) porte sur un état des lieux des parties communes à des fins de conservations et d'améliorations.</p>	<p>Notre offre dépend de l'état général du bâtiment, le nombre potentiel de chiffrage de travaux à traiter sur 10ans.</p>
<p>Le PPPT a en préalable un état des lieux ; le travail à son issu est les chiffrages des différents points de travaux sur 10ans.</p>	
<p>Ce job est donc très variable en fonction de l'état général du bâtiment.</p>	
<p>Une visite préalable est impérative pour proposer une offre cohérente.</p>	
<p>Vos informations préliminaires :</p>	
<ol style="list-style-type: none"> 1. <u>L'esquisse d'étage</u> du géomètre lors de la mise en copropriété : le périmètre Bâti – Non Bâti, 2. Le nombre de <u>lots</u> principaux et annexes, les P.C. 3. Année du <u>Permis de Construire</u> ou âge du bâtiment 4. Le <u>diagnostic</u> de performance énergétique de l'immeuble : nous serons en mesure de le réaliser. 5. Le Dossier Technique <u>Amiante</u> : si avant Juillet 1997 nous serons en mesure de le réaliser. 6. Un <u>Rendez-vous</u> sur site pour évaluer la durée d'investigation, les accès, notre rédaction. 	<input type="checkbox"/> Origine <input type="checkbox"/> Esquisse <input type="checkbox"/> Lot <input type="checkbox"/> PC <input type="checkbox"/> DPE <input type="checkbox"/> Amiante <input type="checkbox"/> Délais <input type="checkbox"/> x
<p>Après votre accord de prestation</p>	
<p>La liste des travaux et devis <u>déjà réalisés</u>, rafraîchissement, rénovation, pathologie.</p>	
<p>La collecte de notre <u>questionnaire</u> aux locataires (confort agrément, sécurité, souhait, <u>pas de problématique de voisinage</u>)</p>	
<p><u>L'accès</u> à des logements types, toutes les P.C.,</p>	
<p>Le rendu : Notre indépendance nous permet d'être neutre dans les relevés de travaux préconisés :</p>	
<p>les priorités, les enchainements, les travaux induits, mais aussi des opportunités de travaux embarqués pour un meilleur confort ou répondre à de nouveaux besoins.</p>	
<p>Le chiffrage des travaux sera issu de retours d'expériences de matériaux, de procédés, d'équipements, et conjoncturels. Nous sommes force de propositions pertinentes, vous laissant les choix des travaux, de leurs cadencements, des entreprises.</p>	
<p>Voir en Annexes</p>	
<p>Notre Offre :</p>	<p>Adresse :</p>
<p>Après visite préliminaire de votre immeuble : suivant le nombre de lots principaux, l'état apparent du bâtiment.</p>	
<p>DPE à l'immeuble :</p>	
<p>Diag Amiante des P.C. :</p>	
<p>Etat des lieux des P.C.+</p>	
<p>Plan Pluriannuel des travaux :</p>	
<p>l'exposé au Conseil Syndical inclut</p>	
<p>Suivant la <u>Loi N°2021-1104</u> régissant les copropriétés</p>	
<p>Nos compétences suivant le <u>Décret n° 2022-663</u></p>	
<p>En savoir plus : Service-public.fr</p>	